



MÉMO

DÉCHÊTERIE

2025

Je prépare ma venue pour ne pas être pris au dépourvu !

- Nouvelles consignes de tri -
Nouveaux horaires



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ROUSSILLON CONFLENT
roussillon-conflent.fr



Trier, c'est facile avec les consignes !

Avant de jeter,

Je pense à réparer, à donner ou à vendre pour prolonger la vie des objets et rendre service à d'autres personnes.

Les nouveaux déchets valorisables

→ Menuiseries vitrées



Bois, PVC, aluminium avec vitrage **non cassé**.

→ Jouets



Tous les types de jouets intérieurs et extérieurs.

→ Plâtre



Plaque, dalles de plafond, plaques doublées ou isolées (en polystyrène, laine de verre, laine de roche...).

Le tri des déchets évolue



Objet de la maison

Meubles (sauf en bois), literie, articles de jardinage, bricolage et jouets.



Multi-Bois

Meubles en bois, bois de construction, articles de jardinage, bricolage, jouets volumineux en bois.



Bois A

Uniquement bois non traités, palettes, cagettes et caisses.



Tout-venant

(déchets non valorisables)

Ces déchets sont enfouis, ils ne sont pas valorisables. Ne pas jeter de sacs fermés.



Métaux ou ferraille

Meubles, métaux de construction, articles de sport, bricolage et jouets.



Cartons

Uniquement les cartons non-souillés. Les papiers et livres sont à déposer dans les colonnes de tri sélectif.



Le dépôt sauvage de déchets est strictement interdit.

Vous encourez une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €.

Nous sommes à votre disposition pour vous informer sur les solutions de tri, de recyclage et d'élimination.

Les autres déchets à trier

→ Végétaux / déchets verts



Tonte



Tailles

Les déchets verts peuvent être valorisés chez vous. Pensez au compostage et au paillage dans votre jardin.

→ Gravats inertes



Quantité limitée, accès réglementé

→ Déchets dangereux



Déchets diffus spécifiques



Ampoules et néons



Huiles végétales et minérales



Batteries, piles, accumulateurs

→ Textiles



Tous types de textile dans un sac

→ Équipements électriques et électroniques



→ Articles de sport & de loisirs



→ Outillages de bricolage & jardinage thermiques



C'est bon à savoir !
Saviez-vous que lorsque vous achetez un appareil électrique ou électronique, le commerçant est tenu de reprendre l'ancien gratuitement ?



Sont interdits



Médicaments



Souches



DASRI (déchets de soins à risques)



Bouteilles de gaz



Déchets ménagers



Extincteurs de + de 2kg ou litres



Terre Végétale



Amiante



Pneus

Certains types de déchets ne sont pas acceptés à la déchèterie. Cette liste est non-exhaustive. Toutes les filières d'élimination sont disponibles sur notre site internet. **roussillon-confient.fr**

AMIANTE

Évacuation gratuite possible à Clair, demandez à nos agents.

PNEUS

Rendez-vous, chez un professionnel de l'automobile.

quefairedemesvieuxpneus.fr

INFOS PRATIQUES

DÉCHÈTERIE ROUSSILLON CONFLENT

24, ROUTE DE MONTALBA - 66130 ILLE-SUR-TÊT

Horaires et jours d'ouverture :

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h / 14h à 17h30

Samedi :
de 9h à 17h30

Fermée les dimanches et jours fériés



La carte d'accès est obligatoire.

Les particuliers ont droit à 40 passages par année.

Au-delà les apports deviennent payants.

L'accès aux professionnels est réglementé.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ROUSSILLON CONFLENT
roussillon-conflent.fr

SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

3, rue de Bourdeville - 66130 ILLE-SUR-TÊT

04.48.50.05.25 - collecte-dechets@roussillon-conflent.fr

roussillon-conflent.fr